

DEPLOIEMENT DU SEPA SDD

Profil client : Banque d'investissement

Profil des consultants Calis Conseil : Chef de projet MOA senior, consultant junior

Compétences mises en œuvre :

- **Expertises :** Gestion de projet, Tenue de comptes domestique, Moyens de paiement, SEPA

Date et durée du projet : d'avril 2009 à juin 2011

Intérêt de la mission pour le client : Projet de mise en œuvre du prélèvement européen SEPA SDD Core et B2B

Retour d'expérience de Mohammed E. K., consultant MOA senior, accompagné par un consultant junior, qui est intervenu en tant que chef de projet MOA, pour le compte de Calis Conseil

« Quel est le contexte qui a motivé le projet ?

Cette mission s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement européen SEPA SDD, pour lequel, la banque souhaitait déployer les deux schèmes Core et B2B. Les principales évolutions touchaient la plate-forme de tenue de comptes pour saisir et recevoir des opérations SEPA SDD et les interfaces comptables, flux, reporting, banque en ligne (web services) pour échanger des informations avec l'écosystème.

Quel a été votre périmètre d'intervention ?

Dans le cadre de cette évolution réglementaire, la banque a mis en œuvre une organisation projet sous la responsabilité d'un directeur de projet en charge du suivi et du pilotage de l'ensemble des travaux liés au déploiement du SEPA SDD, impactant trois directions de l'établissement.

Notre consultant est intervenu à la direction, des services bancaires pour prendre en charge les évolutions de la plate-forme de tenue de compte et de ses interfaces, consistant à :

- Réaliser le cadrage du projet (étude d'impacts) en relation avec les responsables d'applications échangeant des flux connectés ou en relation avec la tenue des comptes,
- Réaliser une étude des besoins détaillées précisant les fonctionnalités nécessaires dès le démarrage et celles à développer ultérieurement,
- Participer à l'étude d'architecture et à la consultation des éditeurs pour la fourniture de la solution technique à mettre en œuvre,
- Rédiger les spécifications fonctionnelles générales et organiser sa validation par les métiers,
- Participer à la rédaction du protocole et la stratégie du programme SDD,
- Participer à la rédaction du plan de recettes transversal [niveau groupe] à formaliser sur Quality Center,

- Dérouler les recettes et gérer les anomalies, participer aux réunions de synchronisation pour valider la planification et le contenu des jeux et rejeux,
- Préparer la bascule et rédiger le chronogramme de bascule du périmètre,
- Accompagner la période de stabilisation Post Bascule sur le périmètre Tenue de comptes.

Quels sont les enjeux et contraintes auxquels vous avez dû faire face ?

Comme tout projet d'évolution réglementaire, le projet était contraint par les délais, nécessitant une rigueur accrue pour valider le périmètre et prioriser les travaux. Les incertitudes par rapport à la date officielle de démarrage des échanges et à la capacité des clients à être prêts ont fortement pesé sur les choix fonctionnels opérés par les métiers.

L'objectif initial était de livrer toutes les fonctionnalités attendues pour la date de démarrage officielle, source de tension au fur et à mesure de l'avancement du projet et des problèmes rencontrés. L'absence de client candidat à la migration SEPA SDD a conduit à revoir les exigences visant à ne livrer que le strict nécessaire pour le 1^{er} novembre 2011, permettant ainsi de prendre en compte les évolutions requises par les Rules Book 4.

Quelle a été la valeur ajoutée ou la solution apportée par l'équipe Calis Conseil ?

Dans le cadre de cette mission, l'objectif était d'assurer l'interface sur le périmètre Tenue de comptes entre les métiers, la maîtrise d'œuvre, la direction de projet pour mettre en œuvre le prélèvement européen SEPA SDD, impliquant de nombreuses évolutions tant au plan fonctionnel, technique et organisationnel, les clients étant eux-mêmes impactés.

Cette mission a nécessité un dialogue permanent entre les différents acteurs impliqués pour définir une solution consensuelle, permettant d'être prêt au jour J sur un niveau de fonctionnalités minimum requis pour le démarrage officiel (vision client, vision banque par rapport aux échanges avec la place).

La limitation des échanges de SDD lors des premiers de production a permis de stabiliser les plateformes mais également d'accompagner sereinement la bascule des clients au SEPA SDD.